CHARTE CANOË

Notre activité étant une activité nature, dans cette orientation est recherchée par beaucoup le calme, la convivialité et un rapport à la nature. Pour répondre à ces attentes nos prestations canoës ne sont réalisables que selon une « charte » que vous trouverez ci-dessous :

Le fonctionnement des prestations canoës :

Un Transport de tous les participants **:** Nous avons mis en place une logistique de transport permettant à notre clientèle de simplifier l'expérience en canoë en transportant tous les participants.

Un point de rendez vous et d'arrivée à notre base **:** Notre ***point de rendez vous est toujours sur notre base à des horaires précis*** étudiés pour réaliser ***4 départs successifs*** : 08h10 – 09h40 – 12h50 – 14h10.

Notre base est l'arrivée du parcours afin de permettre à notre clientèle de ***bénéficier d'un stationnement sécurisé*** permettant de laisser les affaires sensibles et inutiles à la navigation dans leurs véhicules en nous confiant les clefs des véhicules (pas de risque de perte et de casse des objets ou des clefs) mais surtout de ***ne pas disperser plein de véhicules aux abords de la rivière.***

Un horaire commun **:** Toutes les équipes de la même formule ont le même horaire de rendez vous et le même impératif de fin. ***Nous ne pouvons pas décaler un départ de plusieurs équipes en raison d'une équipe en retard*** notamment pour ne pas impacter le temps disponible sur la rivière. Etre en retard sur l'horaire de rendez vous, c'est risqué de ne pas pouvoir partir sur le départ en question et subir une annulation de sa prestation à ces frais : ***soyez à l'heure***.

Info : le créneau de rendez vous correspond au temps consacré à l'inscription et à l'équipement, en cas de retard, les briefings auront peut être déjà commencés. Toujours nous informer par tous moyens d'un retard.

Un impératif horaire de fin **:** Suivant la formule (*11h45, 16h45, 17h45 ou 16h00)* un impératif de fin est défini afin de nous permettre d'organiser votre arrivée sur notre site mais également d'effectuer le nettoyage et la préparation du matériel nautique. Cet horaire doit être respecté. *Attention : suite à des abus, le non respect est désormais facturé.*

Une navigation en autonomie, oui mais avec des règles :

Respecter les horaires **:** Les horaires ont été définis par notre expérience et notre fonctionnement général.

Conducteur : arriver et repartir de la base en roulant au pas **(***10 km/h***) :** la sortie de notre base est croisée par une piste cyclable très fréquentée (*marcheurs, enfants, vélos)*. *Info : en cas de circulation dangereuse sur notre base, votre prestation peut être annulée à vos frais.*

Une immersion dans la nature **:** Le canoë est une activité nature, les **enceintes, musique et autres sont interdites lors de la navigation et aux abords de la rivière**. D'autres usagers peuvent être présent sur le cours d'eau et / ou abords (*pêcheurs, marcheurs, baigneurs*), le canoë ne doit pas être une gêne.

Navigation avec un chien **:** En nous informant, il est possible de naviguer avec un chien (*race nageuse*) en canoë canadien. Mais si en navigation, vous devrez enlever collier, harnais ou laisse de votre chien, sur notre base et lors de vos débarquements, il devra être attaché (*présence d'animaux sur notre base*).

Respecter les riverains et le milieu **:** Les itinéraires traversent des communes mais également des zones naturelles protégées, la discrétion et le respect des autres contribue à la réussite d'une sortie canoë. Le canoë ne doit pas être une gêne.

Feux **: les feux ou barbecue sont interdit sur le lit de la rivière ou aux abords.**

Fumeurs **:** Gérer vos mégots en les emmenant avec vous jusqu'au bout, nous disposons de poubelles et cendriers sur notre base pour les y placer.

Gestion de vos déchets **:** Quelque soit les déchets crées ou trouvés sur la rivière, ramener les avec vous en anticipant sur leur tri, notre base est équipée en poubelle de tri pour les traiter. Trier vos déchets. Lors de la navigation, il est interdit de naviguer avec des déchets posés au fond du canoë ou avec une corde attachée dans le canoë.

La Consommation d'alcool est INTERDITE sur la rivière et à ses abords. : Suite à différents abus, incidents, perte de déchets dans la rivière, la consommation d'alcool pendant l'activité est désormais INTERDITE sur la rivière et à ses abords. Toute personne présentant une alcoolisation avant l'activité sera REFUSEE.

Si votre vision de la navigation en canoë est différente d'une activité nature, nous ne pourrons vous accueillir.